

Réunion du Comité Directeur
Le 11 mai 2023
Maison des sports de Touraine
Salle Guerard

Personnes présentes : H. BECQUET (en visioconférence), K. BOURREAU, C. CHERET (en visioconférence), S. CORDIER, C. DUFOUR (en visioconférence), C. JOLIVET (en visioconférence), E. LEFEBVRE (en visioconférence), P. MARC, F. TEINTURIER (en visioconférence)

Personnes absentes : J. BOCZOWSKI (excusée), S. DESPLOBAIN (excusé), A. DROBEK (excusé), S. LEFEVRE (excusée), B. NOWAK (excusé), X. PIQUERAS (excusé), Y. SALUDEN (excusé)

Présidents de commission ou leur représentant présents : E. CIZEAU (commission PSP), S. CORDIER (commission NAP), C. JOLIVET (commission Technique) (en visioconférence), L. GAUTHIER (commission environnement et biologie) (en visioconférence), D. GENARD (commission tir sur cible), C. GENIES (commission médicale et prévention), J. LEBANNIER (festival) (en visioconférence), D. RENARD (commission photo-vidéo), Philippe WEBER (représentant de la commission souterraine)

Présidents de commissions absents : J. BOURBON (commission NEV) (excusé), B. EMMERIAUD (commission pêche sous-marine) (excusé)

Membres du Conseil des sages invités présents : P. VERON

Membres du Conseil des sages invités absents : C. BENARD (excusée), C. WOILLOT (excusé)

Présidents de Codep ou leur représentant invités présents : J. GRUSSENMEYER (codep 18), (en visioconférence), B. MENAUT (codep 28), M. GORET (codep 36) (en visioconférence), M. BUCHSENSCHUTZ (codep 37), O. RAFFARD (codep 45)

Président de Codep ou leur représentant invités absents
D. CATROUX (codep 41) (excusé)

Début de réunion : 19H40

- 1) Le compte rendu de la réunion du 02/02/2023 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité sous réserve de rajouter au point N°9 dans la partie de Yannick SALUDEN, que Solenne CORDIER est également administratrice de la page facebook dédiée au Comité Centre.
- 2) GOUVERNANCE FINANCIERE

Pascal MARC présente le point financier, la trésorerie arrêtée au 10/05/23 est présentée. Elle reste stable par rapport à l'année précédente. Pascal MARC demande d'ajouter pour la prochaine réunion de Comité Directeur, le comparatif de la trésorerie de saison dernière à la même période.

Trésorerie au 10/05/2023	
Solde caisse siège social	637,51
Solde compte courant SG	3 418,65
Solde compte livret SG	49 565,46
Solde compte courant BP	100 554,97
Solde compte CLS association	43 007,80
Solde compte crédit mutuel	2 919,36
Total	200 103,75

Pascal MARC poursuit par la présentation de comparatif des licences des saisons sportives 2021/2022 et 2022/2023 arrêté au 30/04/23. Pascal MARC précise que nous avons passé pour la saison 2022/2023 au Comité Centre, les 4 000 licenciés, c'est bon signe, il y a une évolution à la hausse du nombre de licenciés dans les 6 codep du Comité Centre. Au niveau national, le nombre de licences va s'accroître cet été grâce aux clubs côtiers qui vont avoir un regain de leur activité. Pascal MARC ajoute qu'il se rendra à la prochaine réunion de Comité Directeur National qui se tiendra les 2 et 3/06/2023 à Marseille.

COMPARATIF DES LICENCES SAISON 2022/2023 et 2021/2022														
licences 2022/2023 comparées à 2021/2022 au 30/04/2023														
	CHER		EURE ET LOIR		INDRE		INDRE ET LOIRE		LOIR ET CHER		LOIRET		TOTAUX	
Saison	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23
Adultes	236	269	532	532	242	250	965	1032	304	328	1145	1175	3424	3586
Jeunes	21	20	44	56	35	35	105	112	13	7	77	79	295	309
Enfants	4	4	14	22	20	19	48	45	3	7	23	26	112	123
Total	261	293	590	610	297	304	1118	1189	320	342	1245	1280	3831	4018
Evolution		12%		3%		2%		6%		7%		3%		5%
Hommes	173	199	382	410	193	190	681	726	226	232	806	825	2461	2582
Femmes	88	94	208	200	104	114	437	463	94	110	439	465	1370	1446
% de femmes	32%	32%	35%	33%	35%	38%	39%	39%	29%	32%	35%	36%	36%	36%

Pascal MARC enchaîne par la présentation des soldes des commissions. Certaines commissions travaillent, d'autres moins. Pascal MARC précise que la commission souterraine n'a plus au Comité Centre de cadres de 2^{ème} degré et par conséquent, cela est difficile de mettre en place des actions. Il remercie également les présidents de commission d'autofinancer leurs actions pour ne pas avoir un budget déficitaire de leur commission.

Observation de Christian JOLIVET : Cette année, dans les actions de la commission technique régionale, j'ai augmenté la participation des stagiaires. C'est un effort pour pallier à la perte de licences.

Observation de Christophe GENIES : Il faut faire un effort en matière budgétaire, car s'il n'y a pas de cadres formés, les clubs n'auront pas d'encadrement technique, car avant de pratiquer dans une autre commission, il faut passer par la technique.

Remarque de Pascal MARC : La commission technique, c'est ce qui ramène le plus de rentrées financières.

Observation de Christian JOLIVET : Dans une action, le coût de formation demandé à un stagiaire est minimisé par les contributions des uns et des autres, le club a un engagement financier envers les stagiaires qui participent aux formations de la commission technique.

solde des commissions au 10/05/2023								nbre d'écritures comptables du 1/09/2022 au 10/05/2023
	budget 2023	subv ANS 2022	dépenses	recettes	solde rec-dep	solde+budget+ANS	SOLDE 10/05/2023	
apnée	1 000,00 €	1 329,00 €	1 406,81 €	1 555,00 €	148,19 €	2 477,19 €	2 477,19 €	24
biologie	800,00 €		72,16 €	210,00 €	137,84 €	937,84 €	937,84 €	5
nap	2 000,00 €	2 000,00 €	2 209,86 €	2 100,00 €	-109,86 €	3 890,14 €	3 890,14 €	9
nev	1 200,00 €	350,00 €	1 563,68 €	817,67 €	-746,01 €	803,99 €	803,99 €	17
photo-vidéo	600,00 €		16 188,10 €	19 455,00 €	3 266,90 €	3 866,90 €	3 866,90 €	35
festival	1 300,00 €		5 964,94 €	5 054,05 €	-910,89 €	389,11 €	389,11 €	58
PSM	600,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €	600,00 €	1
psp	1 000,00 €		1 363,78 €	2 246,45 €	882,67 €	1 882,67 €	1 882,67 €	13
souterraine	800,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €	1
technique	3 500,00 €	3 000,00 €	38 156,10 €	37 033,50 €	-1 122,60 €	5 377,40 €	5 377,40 €	313
tir s/cible	600,00 €		161,80 €	0,00 €	-161,80 €	438,20 €	438,20 €	3
médicale	400,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	1
total	13 800,00 €	6 679,00 €	67 087,23 €	68 471,67 €	1 384,44 €	21 863,44 €	21 863,44 €	

Comme les saisons précédentes, les budgets des actions prévisionnelles des commissions régionales 2023/2024 devront être rédigées et transmises au Comité Centre. Anne-Valérie DENIAU enverra prochainement à chaque président de commission régionale les grilles excel relatives aux actions prévisionnelles 2023/2024, afin qu'elles soient budgétisées. Ces actions prévisionnelles devront être retournées au secrétariat du Comité Centre pour le 31/07/2023.

Concernant la campagne de subventions ANS 2023, Christian JOLIVET informe du travail effectué par le C.T.A.S (Conseil Territorial d'Attribution des Subventions). La subvention ANS 2023 a été répartie entre 6 clubs (5 clubs du codep 37 et 1 club du codep 36) et 2 codep (celui du 37 et du 18). Christian précise que lors de la prochaine campagne ANS 2024, il faut que les présidents de codep n'hésitent pas à relancer les clubs de leur codep respectif afin qu'ils y aient la possibilité de profiter de l'opportunité de cette subvention. Une somme minimale doit être demandée pour que le dossier de subvention soit accepté. Concernant la campagne ANS 2023, le C.T.A.S a étudié chaque dossier envoyé et ils ont été transmis à la fédération où ils seront traités et instruits par le C.N.A.S (Conseil National d'Attribution des Subventions).
Question de Marc BUCHSENSCHUTZ : Quelle sera la date de retour pour l'octroi de la subvention.

Réponse de Christian JOLIVET : début juin.

Pascal MARC informe que le Conseil régional du Centre Val de Loire à retirer pour l'année 2023 de son service en ligne, le dossier de subvention relatif au financement de l'investissement en matériel sportif et véhicules dédié aux structures associatives. La raison de ce retrait de ce dossier est la forte augmentation des demandes de subventions portant sur ce dispositif et par conséquent ne peut plus prendre en charge de nouvelles demandes portant sur l'exercice budgétaire 2023. Pascal MARC précise que le dernier avis donné sur un dossier de demande de subvention et envoyé au Conseil Régional de Centre Val de Loire était en 02/23. Ce dossier avait été fait par le club de l'US Argenton.

3) GOVERNANCE COMMUNICATION

Solène CORDIER : Maintenant, il y a une page facebook dédiée au Comité Centre, il ne faut pas hésiter à envoyer des informations par « messenger » afin qu'elles soient publiées sur la page. Solène CORDIER enverra un message relatif à la création de cette page facebook au Comité Centre afin qu'il soit diffusé aux présidents de clubs, codep, commissions et membres du Comité Directeur.

Anne-Valérie DENIAU informe que la prochaine assemblée générale du Comité Centre se tiendra le 18/11/2023 au centre aquatique Balsan'éo à Chateauroux. Pour l'AG des commissions, au matin des salles ont été réservées. Elles se situent à 10 mm en voiture du centre aquatique Balsan'éo. Concernant le repas de l'AG, un restaurant à Chateauroux a été retenu et a envoyé un menu.

Anne-Valérie DENIAU confirmera la réservation de ce repas chez ce restaurateur pour le 18/11/2023.

Afin qu'un choix soit établi et de déterminer la composition du menu relatif à l'AG du Comité Centre, Anne-Valérie DENIAU enverra ce menu aux membres du Comité Directeur.

Maurice GORET ajoute que Thierry NONCLERC avait contacté la Chambre de Commerce et d'Industrie de Châteauroux afin d'obtenir des salles plus proches du centre aquatique Balsan'éo afin que s'y déroulent les AG des commissions, mais la Chambre de Commerce et d'Industrie a refusé la mise à disposition de ces locaux.

4) GOVERNANCE LA GRAULE

Pascal MARC présente un comparatif sur la fréquentation de La graule cumulée allant du mois de septembre au mois de mai pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023 en nombre de plongeurs et en nombre de plongées.

Pour le nombre de plongeurs, nous constatons une hausse de 13 %.

SITUATION DES PLONGEURS DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2023						
	Nbrs de plongeurs			Cumul		
	2022/2023	2021/2022	Evolution	2022/2023	2020/2021	Evolution
Septembre	14	62	-77 %	14	62	-77 %
Octobre	71	56	27 %	85	118	-28 %
Novembre	85	80	6 %	170	198	-14 %
Décembre	37	36	3 %	207	234	-12 %
Janvier	45	48	-6 %	252	282	-11 %
Février	11	25	-56 %	263	307	-14 %
Mars	98	82	20 %	361	389	-7 %
Avril	111	42	164 %	472	431	10 %
Mai	109	85	28 %	581	516	13 %
Juin		94	-100 %	581	610	-5 %
Juillet		76	-100 %	581	686	-15 %
Août		27	-100 %	581	713	-19 %

Pour le nombre de plongées, nous constatons une baisse de 11 %, sachant que le mois de mai n'étant pas achevé.

SITUATION DES PLONGÉES DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2023						
	Nbrs de plongées			Cumul		
	2022/2023	2021/2022	Evolution	2022/2023	2021/2022	Evolution
Septembre	24	134	-82 %	24	134	-82 %
Octobre	161	104	55 %	185	238	-22 %
Novembre	131	191	-31 %	316	429	-26 %
Décembre	49	55	-11 %	365	484	-25 %
Janvier	35	101	-65 %	400	585	-32 %
Février	17	20	-15 %	417	605	-31 %
Mars	189	149	27 %	606	754	-20 %
Avril	297	109	172 %	903	863	5 %
Mai	40	195	-79 %	943	1058	-11 %
Juin		239	-100 %	943	1297	-27 %
Juillet		91	-100 %	943	1388	-32 %
Août		118	-100 %	943	1506	-37 %

Pascal MARC poursuit par la présentation de la situation financière de la base fédérale de La graule arrêtée au 10/05/23.

LA GRAULE	exercice préc	Budget 2023	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	CUMUL
DEPENSES															
salaires+charges	18 654	22 000	1 661	1 682	1 698	1 639	1 701	1 687	1 734	1 548					13 350
Eau	172	200					86								86
EDF	3 298	4 000	57	186	188	267	209	242	306	537					1 993
Gaz	5 167	10 000	923				2 283								3 206
provision (gaz)	0	2 000													0
Entretien/Equipt	2 155						1	228							229
Entretien compresseur	1 253			348						28					376
Cartouche BAUER	388	400													0
Entretien micro-organisme	1 056							960							960
Entretien requalification									447						447
provision (ent.divers) chaudière															0
frais de dlpt spécifique															0
Réception/misson	1 870	2 000			62		39	841	30	198	486				1 656
Frais de Bureau photo	186	200					10								10
Loyers+fr huissier	9 186	9 300	763	763	763	805	763	763	763	763					6 146
provision (loyer)(régul)															0
valeur nette comptable	2 313														0
Téléphone	1 042	1 400	89	84	107	114	96	96	96	96					778
Affts	75	80		5		2	7	2		5					21
Amts	2 492	6 500													0
Assurance	588	700					852								852
Locat Bouteilles (B50+oxy médical)	3 099	2 000	263	64		160		198							686
Oxygène respirable	141														0
Oxygène médical															0
Pharmacie	141	150					101								101
carte triptyque															0
achat marchandises															0
Annonce (salon de paris)	1 980														0
abandons de créances	199	300													0
DEPENSES MENSUELLES	55 455	61 230	2 095	1 450	1 119	1 350	4 446	3 331	1 642	1 627	486	0	0	0	30 894
RECETTES	exercice préc	Budget 2023	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	CUMUL
report exercice précédent															0
PLONGEES	6 440	10 000	140	390	680	190	30	110	790	1 660	120	0	0	0	4 110
GONFLAGES	2 900	4 500	0	490	280	75	0	25	560	1 025	115	0	0	0	2 570
PLONGEE E2 et +	3 615	5 000	50	570	315	59	10	30	440	655	140	0	0	0	2 269
location baw															0
utilisation oxygène															0
location vêtements étanches	70	100	0	10	0	0	0			60	0	0		0	70
stage vêtement étanche															0
gonflage nitrox	168	600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
location blocs nitrox	885	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
stage nitrox															0
stage nitrox confirmé															0
location salle de cours	143	150		64	24				24	15	0	0			127
matériel revendu											0	0	0	0	0
location de pony	75	100			75	0		0	0		0				75
prestations prises en charge par le comite															0
produits exceptionnels (ventes polos)			0												0
abandons de créances	199	300													0
participation comité	1 250														0
aide activité partielle															0
RECETTES MENSUELLES	15 745	22 750	190	1 524	1 374	324	40	165	1 814	3 415	375	0	0	0	9 221
Résultat mensuel	-39 710	-38 480	-1 905	74	255	-1 026	-4 406	-3 166	173	1 788	-111	0	0	0	-21 673
															-8 324

Pascal MARC rappelle qu'à La graule, il y a un déficit entre 27 000 € et 30 000 € par an. Il faut faire fonctionner La graule, motiver les clubs pour se rendre à La Graule, au moins 1 fois par an.

Frédéric ROBIN : Quand nous constatons le nombre de plongées au mois d'avril, 297 plongées ont été effectuées, il y a eu beaucoup de fréquentation au mois d'avril, il faudrait 200 à 250 plongées par mois, il faut utiliser l'outil qui est à notre disposition. Il faut travailler pour traiter l'eau afin qu'elle soit plus claire et donc avoir plus de visibilité.

A la carrière de Roussay, 12 000 à 14 000 plongées sont effectuées par an, mais l'eau est traitée, la carrière fait des efforts pour attirer la clientèle.

Christian JOLIVET : Il est évident que la commission technique a besoin de cet outil, il faut aller à La graule, chacun d'entre nous doit avoir un discours positif, La graule n'est pas plus accidentogène que les autres carrières. Le salarié qui est en place tiens à son emploi.

Laurent GAUTHIER : Etant responsable de la commission régionale environnement et biologie, les plongeurs biologistes ne sont pas intéressés pour aller plonger à La graule. Pour améliorer et travailler leur plongée, les plongeurs biologistes vont plonger en milieu naturel, soit en mer ou en eau douce, où se trouvent de la faune et de la flore.

Solenne CORDIER : Pour la NAP, La Graule n'est pas utile, Afin de faire la promotion de La graule, pourquoi ne pas organiser la prochaine AG du Comité Centre à La graule.

Frédéric ROBIN : Les pompiers doivent faire un recyclage annuel, pourquoi, ne pas leur proposer un package (cours de formation, plongées, hébergement).

Réponse de Pascal MARC : J'ai proposé aux pompiers de l'Eure et Loir de venir à La graule, pour eux faire le déplacement n'ont ni intérêt, ni avantage. Ils vont s'entraîner dans une carrière de 20 mètres dans le département de l'Eure et Loir.

Maurice GORET : Chaque S.D.I.S (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a ses habitudes, pour celui du S.D.I.S de l'Indre, ils vont à la carrière de Beffes et du Pont des piles.

Christophe GENIES : La graule n'est pas plus dangereuse qu'une autre carrière, au point de vue médical, 2 accidents de plongées ont eu lieu récemment, au mois d'avril la température de l'eau est à 7 degrés, ne faudrait-il pas organiser des formations niveau 4 à une période où la température de l'eau est plus favorable, ne faudrait-il pas interdire certaines activités quand les conditions ne sont pas adéquates.

Hervé BECQUET : Lors de ces accidents, les exercices proposés ont été corrects, les stagiaires en préparation de l'examen niveau 4 guide de palanquée sont assez loin du passage de l'examen, il faut préparer les stagiaires pour qu'ils se présentent à l'examen du niveau 4. A La graule, il y a des accidents comme dans toutes les carrières.

Christophe GENIES : Il y a une problématique à La graule.

Hervé BECQUET : Certaines personnes véhiculent des propos malveillant sur La graule et sont récupérés par d'autres et anéantissent en une minute tous les efforts d'autres personnes pour la promotion de La graule.

Dominique GENARD : Pourquoi ne pas augmenter les participations aux frais de La graule.

Réponse de Pascal MARC : Il faut une augmentation de la fréquentation.

3) GOVERNANCE COMMUNICATION

Eric LEFEBVRE, ainsi qu'Olivier DUPORT, représentant de l'entreprise INWIN présentent le nouveau site internet du Comité Centre qui sera fluide et attractif. Eric LEFEBVRE précise qu'il sera mis en ligne prochainement. Olivier DUPORT nous remercie pour lui avoir confié la refonte du site internet du Comité Centre.

Eric LEFEBVRE commente la structure du nouveau site internet du Comité Centre, il y aura :

La page d'accueil qui sera composée des rubriques, notre raison d'être, rôle du Comité Centre et de la composition de l'équipe.

La page des commissions qui sera un centralisateur d'accès des commissions régionales.

La page codep/clubs, un lien redirigera sur les sites internet des codep et des clubs.

La page actualités : des annonces et informations y seront publiées.

La page documentation : les comptes rendus des réunions de Comité Directeur pourront y être consultés.

Question de Laurent GAUTHIER : Gardons-nous le nom de domaine respectif du site internet de chaque commission.

Réponse d'Éric LEFEBVRE : oui, cela a été un objet de la commande qui a été passée.

Eric LEFEBVRE précise que chaque président de commission alimentera sa page relative à sa commission, une procédure relative à l'alimentation et à la mise à jour des pages sera envoyée à chaque président de commission.

Eric LEFEBVRE ajoute que chaque président de commission régionale sera formé et deviendra autonome dans les mises à jour de la page de sa commission.

Question de Joel LEBANNIER : sur la présentation du site internet présentée ce jour, il n'y a pas de page dédiée au festival images de l'eau delà, le festival est indépendant de la commission photo-vidéo.

Réponse d'Éric LEFEBVRE : une page sur le site sera rajoutée pour le festival « images de l'eau delà ».

Observation de Solenne CORDIER : Pour la page de la commission nap régionale, c'est le lien du site internet de la commission nap nationale qui a été installé, est ce que l'on pourra y ajouter des informations relatives à la commission nap régionale.

Réponse d'Éric LEFEBVRE : oui, chaque président de commission régionale pourra alimenter la page de sa commission.

Eric LEFEBVRE poursuit en présentant la page de La graule du nouveau site internet du Comité Centre. Il sera prévu pour les clubs, les codep et les commissions régionales d'effectuer leurs réservations en ligne, de consulter le planning de La Graule et d'effectuer les paiements de leurs sorties en ligne.

Question de Frédéric ROBIN : Pour les clubs qui ont besoin de faire un site internet, est ce qu'un partenariat est possible avec l'entreprise INWIN.

Réponse d'Éric LEFEBVRE : Vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : eric.lefebvre@perfaction.fr , je vous mettrai en relation avec l'entreprise INWIN.

Eric LEFEBVRE précise que ce nouveau site internet du Comité Centre pourra être repris par une autre entreprise que celle d'INWIN.

Pour harmoniser l'unité de la communication et éviter que le site internet du Comité Centre soit le moins disparate possible, Eric LEFEBVRE précise que le masque de la commission technique est reproductible pour chaque commission. L'utilisation du même masque apportera un gain de temps dans la création des pages de chaque commission.

4) GOUVERNANCE LA GRAULE

Pascal MARC informe que le renouvellement du contrat de partenariat avec Aqualung a été signé. Ce contrat a été passé avec l'entreprise Aqualung pour les personnes qui œuvrent pour le Comité Centre et pour la commission technique régionale. Dans ce contrat 2 sortes d'aides sont en vigueur :

- Si la base fédérale achète pour 3 000 € de matériel, une dotation en matériel d'un montant de 600 € est allouée pour La graule. Cette dotation en matériel servira à équiper les moniteurs qui œuvrent à La graule.

- Les moniteurs du Comité Centre qui œuvrent dans les commissions (technique et apnée) peuvent acheter du matériel à tarif réduit et préférentiel.

Une demande sera faite aux présidents de commission régionale technique et apnée afin qu'ils établissent et fournissent la liste des moniteurs qui œuvrent dans chaque commission respective.

Précision de Christian JOLIVET : Il faut faire bénéficier les avantages de ce partenariat aux cadres qui viennent fréquemment à La graule.

Pascal MARC ajoute que des formations « technicien de 1^{er} niveau » relatives à l'entretien du matériel sont organisées par Aqualung. Ces formations pourront être proposées aux cadres venant régulièrement à La graule.

Pascal MARC informe que début mars a été installé à La graule le compresseur bulleur à piston. Pascal MARC précise que Bernard NOWAK récupérera l'ancien filtre du compresseur V10H qui ne fonctionne plus et sera installé sur le compresseur du bulleur.

Pascal MARC informe que le compresseur V10H qui sera remplacé, sera enlevé, démonté et éliminé par une filière respectueuse de l'environnement.

Pascal MARC précise qu'il y aura le 2/06/23, une réunion fédérale sur les bases fédérales. Il serait souhaitable que quelqu'un de la gouvernance de La graule assiste à cette réunion en visioconférence.

5) GOUVERNANCE SPORTIVE

L'apnée

Frédéric ROBIN précise que la commission apnée régionale organise beaucoup de formations. A cause du manque de clarté de l'eau de La graule, le stage final de la commission apnée relatif à la validation de niveau à 30 mètres sera fera au mois de septembre 2023 à la carrière de Roussay. Frédéric ROBIN précise que lors de la validation de niveau à 30 mètres, 12 AEEL (Apnéiste Expert Eau Libre), et 4 MEF1 (Moniteur Entraîneur Fédéral 1^{er} degré), se présenteront à cette validation encadrés d'un MEF2 (Moniteur Entraîneur Fédéral 2^{ème} degré) et d'un Instructeur National d'apnée.

La Nage avec Palmes

Solenne CORDIER précise que la piscine de Chalette sur Loing est ré-ouverte. Environ 60 à 80 nageurs participent aux compétitions de NAP régionales et nationales. Il y a eu de beaux résultats. Solenne CORDIER informe que le 13/05/23, il y aura le championnat régional eaux libres à Bray St Aignan et les 10 et 11/06/23, le championnat de France eau libre à Carentan.

La Nage en Eau Vive

Joel Bourbon étant absent, Solenne CORDIER précise qu'il y a eu le 2/04/23 à Briare Gien, le championnat régional Centre de course en ligne où il y a eu une centaine de nageurs. La commission régionale photo-vidéo était présente pour réaliser des photos et des films de cette compétition. Le 19/03/23 a eu lieu également la compétition Amboise-Tours.

La Plongée Sportive en Piscine

Elvis CIZEAU informe que la commission régionale de PSP a organisé des stages d'arbitres et de juges de PSP, d'EF1 (Entraîneur fédéral 1^{er} degré) de PSP. Concernant les compétitions, Elvis CIZEAU informe qu'il y a eu le 5/02/23 à Châteaudun, le championnat départemental du codep de l'Eure et Loir et le 26/03/23, le championnat régional de PSP à Tours qui a regroupé une centaine de compétiteurs et qui a été arbitré par 45 arbitres. Durant ce championnat une épreuve a été organisée pour des P.E.S.H (Plongeurs En Situation de Handicap). Ce championnat régional s'est bien déroulé et il y a eu une belle organisation. Elvis CIZEAU poursuit, le championnat de France de PSP aura lieu les 3 et 4/06/23 à Limoges où 20 compétiteurs du Comité Centre ont été sélectionnés et y participeront. Le championnat du monde de PSP aura lieu du 9 au 12/08/23 à Tartu en Estonie. Pour la saison 2023/2024, Elvis CIZEAU informe que le championnat de France de PSP sera accueilli à Tours par la commission régionale de PSP du Comité Centre.

Le Tir sur Cible

Dominique GENARD informe que la compétition du trophée des Turones qui devait avoir lieu le 29/01/23 a été annulée faute de compétiteurs. Un stage d'initiateur de tir sur cible a été organisé à Angers. La compétition du Natur'athlon qui devait se tenir les 26 et 27/08/23 à La Graule a été annulée car le 30/09/23 aura lieu une autre compétition de Natur'athlon dans le Comité Bretagne Pays de Loire.

Pascal MARC fait un retour sur le championnat de France des activités subaquatiques de l'U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire) qui s'est tenu du 21 au 23/03/23 à Agen. Au classement général, dans la catégorie « lycée », le lycée Marceau de Chartres est classé 2^{ème} et dans la catégorie « collège » le collège Jean Moulin de Chartres est classé 1^{er}. Chaque collège ou lycée qui participe à cette compétition doit présenter une équipe composée de 4 à 5 jeunes.

Pascal MARC précise qu'il ne faut pas négliger ces compétitions organisées par l'U.N.S.S. Si dans un club, il y a un professeur d'E.P.S (Education Physique et Sportive), des renseignements peuvent lui être fournis sur la façon de monter une équipe. Cela reste un bon vecteur pour faire connaître nos activités.

Concernant le challenge oxy-jeunes, qui aura lieu le 4/11/23 à Toulouse, Pascal MARC informe qu'à sa connaissance, qu'il n'y a aucun club du Comité Centre qui participe à cette compétition. La date limite d'inscription pour inscrire une équipe de jeunes est le 30/09/2023.

Médicale et prévention

Christophe GENIES informe qu'il travaille actuellement avec la commission médicale et prévention nationale, pour interdire l'auto certificat médical CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication). Un médecin plongeur ne peut pas rédiger lui-même son certificat médical. Christophe GENIES précise également qu'il mettra à jour la liste des médecins fédéraux du Comité Centre.

6) GOUVERNANCE CULTURELLE

Environnement et biologie

Laurent GAUTHIER informe qu'ils y a des formations d'environnement et biologie en cours et qu'elles se termineront en septembre 2023. La commission régionale environnement et biologie organisera des animations et des sorties en eau douce.

Souterraine

Philippe WEBER représente Vincent JEANNOT. Actuellement, 6 à 8 personnes participent à 1 sortie par mois dans le département du Lot ou de l'Ardèche. Philippe WEBER informe qu'un stage de FPS1 et FPS2 (Formateur de Plongée Souterraine 1^{er} et 2^{eme} degré) sera organisé par la commission régionale de souterraine du 1 au 5/11/23.

Photo-vidéo

Dominique RENARD présente les activités de la commission photo-vidéo régionale
- Nous avons réalisé des photos et des films sur la PSP afin de mieux faire connaître l'activité.

- Nous avons effectué la couverture médiatique de la compétition de NEV du trophée des rois (à Chinon, Beaugency, Châteaudun et Gien).

Concernant la formation, la commission photo-vidéo régionale a organisé des formations théoriques de plongeurs photographe niveau 1 et 2 et vidéaste en visioconférence, des journées de pratique en piscine se sont déroulées à Chambray les Tours et à St Jean de Braye et des journées de pratique en milieux naturels (en carrière et en mer) seront organisées.

Dominique RENARD présente l'affiche de la 20^{ème} édition du festival images de l'eau delà qui se tiendra du 24 au 26/11/23 à la Chapelle St Mesmin.

Festival images de l'eau delà

Joel LEBANNIER informe que la 20^{ème} édition du festival images de l'eau delà aura pour thème la méditerranée. Joel LEBANNIER précise que cette 20^{ème} édition sera composée de 3 pôles :

- le pôle photo composé de 3 invités (Frédéric Di-MEGLIO, Patrick RAGOT et Sébastien AMEEUW).

- le pôle environnement et biologie composé de 3 invités (Vincent MARAN, Laurent GAUTHIER et Céline DESORMAIS).

- le pôle vidéo composé de 3 invités (Laurent MERIGNOT, Jérôme ESPLA et Jean-François BARTHOD)

Un film de Laurent BALLESTA sera diffusé et sera en liaison duplex le jour de la présentation de ce film.

Il y aura des expositions de photos réalisées par Benjamin EMMERIAUD, le club du CSO à Orléans (sur le thème du handisub), de la commission photo-vidéo (sur la compétition du trophée des rois) et des conférences seront prévues. Joël LEBANNIER ajoute que le festival images de l'eau delà essaie d'être la vitrine du Comité Centre.

Pêche sous-marine

Benjamin EMMERIAUD étant absent, Pascal MARC précise que des formations niveau 1 et niveau 2 de pêche sous-marine ont été organisées.

7) COMMISSION TECHNIQUE

Christian JOLIVET informe des activités de la commission technique régionale. Concernant le cursus du MF1, durant cette saison, la commission technique régionale a organisé des théories complémentaires mf1, des mises en situation Mf1 à La Graule. Une mise en situation MF1 aura lieu du 16 au 18/06/23 à Plouer sur Rance et le stage et l'examen MF1 aura lieu à La graule du 24/06 au 01/07/2023.

Christian JOLIVET précise que la commission technique régionale s'investit beaucoup sur la filière par capitulation MC 6-20 mètres et MC 20-40 mètres.

Christian JOLIVET enchaîne sur le cursus niveau 4 guide de palanquée, la commission technique a organisé l'examen théorique et il y a eu une session du stage et de l'examen pratique en Mer à la Ciotat, 6 stagiaires niveau 4 guide de palanquée bien formés en amont ont été amenés à l'examen et il y a eu un 100% de réussite à l'examen. Il y aura une session d'examen niveau 4 guide de palanquée déléguée au codep du Loiret et une session d'examen sera organisée les 10 et 11/06 à La graule.

Concernant le cursus du MF2, Christian JOLIVET précise qu'il y a eu un stage de consolidation du 27 au 30/04/23 à Ouistreham, 4 stagiaires MF2 y ont participé, la commission technique s'investit énormément pour aider les stagiaires MF2, afin qu'ils acquièrent des compétences. Ces 4 stagiaires MF2 se présenteront à l'examen qui se déroulera au mois de juillet 2023 à Trébeurden.

Christian JOLIVET informe que lors de la prochaine saison 2023/2024, la commission technique régionale organisera en janvier ou février 2024, un stage initial MF2.

En fin de saison 2022/2023, des sessions d'examen d'initiateur auront lieu dans les codep d'Indre et Loire et du Loiret.

Une réunion de la commission technique régionale aura lieu le 3/06/23, le rajeunissement des filières sera un des thèmes abordé lors de cette réunion.

Concernant l'activité du sport santé, Franck TEINTURIER, il y a eu très peu de retour des clubs suite aux documents transmis début janvier 23. Des renseignements ont été donnés à un club de Tours pour la mise en place de cette activité. Suite à la formation fédérale sport santé qui a eu lieu en 03/2023 à Bordeaux, il y a 5 nouveaux cadres au Comité Centre. Franck TEINTURIER précise que de la communication sur le sport santé continuera à être diffusée dans les clubs et dans les codep.

Concernant le Handisub, Christian JOLIVET annonce qu'une action nationale a été organisée et proposée pour les PESH (Plongeurs En Situation de Handicap), un séjour en Egypte. Ce séjour en mer rouge s'est bien déroulé. La prochaine action régionale sera un stage EH2 (Enseignant pour plongeur en situation de Handicap majeur) à Cerbère en 09/23.

8) CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Les prochaines réunions de Comité Directeur se tiendront :

- le 28/06/2023 en visioconférence à 20H15.
- le 28/09/2023 à 19H30 à la Maison des sports de Touraine.
- Une réunion se fera courant 10/2023 en visioconférence, cette réunion se tiendra avec les présidents de commissions pour leur annoncer leur budget qui leur sera alloué pour la saison sportive 2023/2024.

9) RETOUR SUR L'AG DU CROS DU 31/03/2023 à CHARTRES (HISTOIRE DES CLUBS)

Pascal MARC et Christian JOLIVET ayant assisté à l'AG du CROS du Centre Val de Loire, le 31/03/2023 à Chartres. Cette AG s'est bien passée. Le CROS du Centre Val de Loire souhaite créer un historique du début des activités sportives en région Centre. Pascal MARC précise que si quelqu'un connaît des licenciés dans leur club qui ont archivés des articles ou de la documentation sur nos activités subaquatiques, il ne faut pas hésiter à contacter le Cros du Centre Val de Loire pour leur envoyer ces archives.

10) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES DE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Dominique GENARD

Ne pourrais-t 'on pas utiliser le dispositif en ligne « Hello Asso » dans l'organisation de compétition.

Réponse de Pascal MARC : Ce dispositif en ligne n'est pas fiable, il peut être piraté, c'est ce qui s'est produit pour le club de Chartres. Pour le paiement lors d'une compétition ou d'une manifestation, il faut mieux effectuer un virement bancaire sur le compte du Comité Centre.

Marc BUCHSENSCHUTZ

Lors de la réunion du codep 37 du 9/05/23, Marc BUCHSENSCHUTZ annonce qu'il y a eu la création de la commission départementale d'archéologie d'Indre et Loire.

Bernard MENAUT

Le codep 28 a relayé aux clubs d'Eure et Loir, l'information sur le challenge oxy-jeunes du 4/11/23, il n'y a eu aucun retour.

Olivier RAFFARD

Il a été très content et ravi d'être invité à cette réunion.

La réunion se termine par un buffet froid.

Fin de la réunion : 22H10

Le Président
Pascal MARC

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE